

Styliste Designer

RNCP35872 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	240, 242
Formacode(s)	21775, 21796, 21798
Code(s) ROME	E1205, B1805, M1702
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/09/2021
Date d'échéance	15/09/2024

Certificateur(s)

MODE ESTAH · SIRET : 38041279100036

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le terme de « designer » est américain et englobe les métiers de couturiers, de créateurs et de dessinateurs d'objets, qu'il s'agisse d'accessoires pour la mode ou d'éléments de décoration d'intérieur. Il fait référence à toutes les disciplines permettant de concilier praticité et esthétisme. Du point de vue de la terminologie, il est en principe associé à la discipline, au domaine ou à la finalité du métier visé, comme par exemple dans « Fashion Designer », qui désigne le « styliste de mode ». La filière textile, en particulier les métiers du luxe, emploie des « designers » qui ont la capacité de travailler sur des supports différents au-delà du textile et de bien d'autres produits tels que les bijoux et la maroquinerie, pour transmettre leur conception du beau, de l'utile tout en y apposant l'empreinte de leurs émotions et de leurs talents. Les Stylistes Designers sont en cohérence avec l'ADN de la marque, qu'ils imprègnent de leur style.

L'activité des Stylistes Designers se partage entre la création, pour la conception, et l'infographie (DAO), pour la réalisation des dessins techniques.

Même si la filière textile, mode et luxe externalise une partie de sa production, l'aspect création continue d'être développé en France, ce qui favorise l'émergence de petits bureaux d'études et le travail en free-lance. Après quelques années d'expérience, les détenteurs de la certification « Styliste Designer » seront des spécialistes façonnés par l'univers dans lequel ils évoluent, explorant tous les champs qui peuvent animer et donner vie à leurs créations. Ils auront pour impératif commun des valeurs éthiques, où l'axe durable et éco-responsable sera de plus en plus prégnant.

ACTIVITÉS VISÉES

Les Stylistes Designers développent une somme d'activités créatrices qui, partant des nécessités exprimées et des connaissances existantes, aboutissent à la définition d'un projet satisfaisant pour répondre à des besoins industriellement réalisables ou des projets uniques pour une clientèle privilégiée.

Capteurs d'idées, ils sont à l'affût des nouvelles technologies et décryptent les nouveaux codes qui fixent les tendances.

Ils expérimentent des outils et des postures dans des univers artistiques plastiques, sonores, visuels, textuels, émotionnels et corporels.

Ils ont une connaissance générale des matériaux et des techniques utiles à la réalisation de produits créatifs et artistiques.

Excellents graphistes, ils sont recherchés pour tous services liés au numérique, magazines de mode, art et design.

Pour l'univers de la Décoration, ils conçoivent de nouvelles formes, des imprimés.

Pour le Luxe, la Mode, ils imaginent, dessinent des collections de vêtements, accessoires, maroquinerie, chaussures et lunettes.

Ils explorent et analysent toutes catégories de produits de la mode (bijoux, accessoires, maroquinerie), du design (toute gamme de produits mode liés à l'environnement de la marque).

Ils élaborent les modèles et proposent un rétro-planning pour leur activité et travaille en mode projet.

Ils sélectionnent et peuvent commander les matériaux en fonction des aspirations de la marque, ou de leurs propres besoins lorsqu'ils sont créateurs de leur marque propre.

Ils mettent en forme par informatique les croquis à l'appui desquels les collections seront confectionnées par les modélistes, en France ou à l'international.

Ils s'assurent de la conformité des prototypes, réalisés par les modélistes, aux critères définis par la marque.

Ils valident les tests de confection matières, finitions et embellissement, et risques techniques, et ils complètent le cahier des charges.

Ils sont à l'aise en informatique, avec les logiciels professionnels et en anglais de la mode.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1.1. Analyser les attentes du/de la DA en termes de création et de conception d'une collection de produits, en identifiant les besoins et la problématique de la marque à la lumière de son ADN, de son historique, et des études du marché cible du cahier des charges afin de construire un projet stylistique innovant, éco-responsable et en cohérence avec l'identité de la marque.

C1.2 Identifier la problématique afin d'évaluer la viabilité du projet, tout en sensibilisant les différents acteurs de la marque à l'impact écologique et à l'accessibilité des produits à développer.

C1.3 Animer une séance de travail prenant la forme d'un brainstorming autour du projet de collection afin de fédérer les équipes concernées, de stimuler la créativité, de générer un foisonnement d'idées originales et surprenantes en vue de résoudre la problématique de manière innovante.

C1.4 Analyser la faisabilité du projet et son intégration dans un contexte compétitif en tenant compte de son adaptation au marché cible, de ses contraintes stylistiques, techniques et budgétaires, afin d'aboutir aux objectifs visés par la construction d'une collection homogène, attractive, innovante, viable, éco- responsable et soucieuse des contraintes du handicap, selon une approche fidèle à l'ADN de la marque.

C1.5 A partir de la stratégie de développement et d'innovation élaborée par le/la DA, donner forme à un concept de mode tout en évoquant des pistes alternatives autour de la collection, à travers un storytelling reposant sur l'identité visuelle de la marque et sur des recherches iconographiques d'ordre stylistique et technique, afin d'émettre des recommandations originales et innovantes adaptées aux attentes du client, et marquant l'engagement envers les valeurs et la charte RSE.

C2.1 Elaborer des moodboards d'inspiration et de tendances afin de proposer l'avant-projet de la collection aux équipes de Design, en procédant par des collages physiques ou numériques combinant des images, des matériaux, du texte et autres éléments surprenants et innovants, de manière à suggérer des orientations artistiques générales ou à argumenter sur les différentes options de choix stylistiques, toujours en conformité avec le brief créatif et l'identité visuelle de la marque.

C2.2 Elaborer la ligne directrice de la collection en opérant une classification par thèmes, en procédant par exercices de styles, en organisant les gammes de produits, en procédant au référencement des tailles tout en priorisant les différentes typologies souhaitées par la marque, afin de proposer un choix homogène selon un cadencement saisonnier des différents vestiaires de la thématique (vestiaire 1: EARLY SPRING, vestiaire

2: SPRING, vestiaire 3: EARLY SUMMER, vestiaire 4: HIGH SUMMER).

C2.3 Réaliser le sourcing et l'identification des matières

premières nécessaires, en examinant les collections matières, tissus et accessoirisation proposées par les fournisseurs, en exploitant les existants de la marque, en explorant de nouvelles sources innovantes, le tout en

garantissant l'adaptation des tissus par modèle d'une collection grâce à des essais matières, dans le respect de la procédure qualité et du budget imposés par

le cahier des charges, afin d'assurer la faisabilité de la collection et la cohérence du rendu final.

C2.4 Réaliser en infographie les dessins à plat des différentes

gammes de produits par catégorie, en respectant les proportions, en évaluant les volumes et les formes, en vérifiant les emplacements des détails de sorte à assurer une base de qualité pour la production des fiches techniques par le/la modéliste ou technicien/ne lors de la phase de réalisation du plan de collection.

C2.5 Organiser le plan de collection en infographie en intégrant

les gammes de produits par catégories, par thèmes et sous-thèmes, les matériaux et les coloris avec définition de la gamme de couleurs, de sorte à restituer l'ADN de la marque en vue de la présentation avant mise sur le marché.

C.3.1 Concevoir un rétroplanning en vue de programmer la

réalisation des activités à mener pour le pilotage des opérations de développement des prototypes, des différentes phases d'échantillonnages des matières et de l'accessoirisation, des essayages, des corrections, en ménageant le temps nécessaire aux mises au point des fiches techniques dans le respect des délais préconisés pour les opérations de prototypage.

C.3.2 Evaluer la conformité des informations restituées sur les

fiches techniques rédigées par les sous-traitants, techniciens-produit ou modélistes, afin que le prototype puisse être réalisé dans le respect du cahier des charges de l'entreprise.

C3.3 Constituer l'échantillonnage matières des gammes de

produits sélectionnés, reposant sur l'adéquation entre les projections établies dans le cahier des charges et les matériaux réellement employés, tout en veillant à une cohérence ergonomique thèmes/produits/matières, afin d'assurer les conditions d'employabilité en respectant les principes d'éco-responsabilité.

C3.4 Opérer le suivi des séances de réalisation des

prototypes sur toile en accompagnant les sous-traitants, modélistes et techniciens-produits, de sorte à appliquer les exigences du cahier des charges en termes de qualité et de conformité du produit, en appréciant les rendus esthétiques et stylistiques de ces premières créations qui serviront de base à la fabrication du tissu final préconisé pour la collection, processus qui fera à son tour l'objet d'un suivi.

C3.5 Organiser les phases

d'essayage du prototype réalisé sur tissu, en déterminant les solutions correctives à mettre en œuvre, en procédant à des mises au point esthétiques, stylistiques, techniques, ergonomiques, en vérifiant le report des corrections sur les documents techniques à l'appui desquels seront réalisées les nomenclatures de montage par le technicien-produit ou le sous-traitant, en vue de la mise en production des premières séries.

C4.1 Analyser les prototypes reçus de l'usine chargée de la production en évaluant les résultats du processus de lavage à ses différentes étapes comparés aux documents techniques fournis à l'usine, afin de garantir, après approbation des différents acteurs de la collection, le lancement d'une production conforme au cahier des charges

(OK final).

C4.2 Rapporter aux différents acteurs les éventuelles modifications recensées en privilégiant les échanges par le biais d'outils numériques en vue de prendre, en concertation avec le/la DA et le Service commercial, la décision finale de présentation de la collection lors de la Market Week* afin d'aider les acheteurs à déterminer quels échantillons doivent être commandés pour leur marché.

- NB: salon incontournable mais non systématique

Blocs de compétences

RNCP35872BC01 — Stratégie de développement et d'innovation dans la conception d'une collection de mode

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1. Analyser les attentes du/de la DA en termes de

création et de conception d'une collection de produits, en identifiant les besoins et la problématique de la marque à la lumière de son ADN, de son historique, et des études du marché cible du cahier des charges afin de construire un projet stylistique innovant, éco-responsable et en cohérence avec l'identité de la marque.

C1.2 Identifier la problématique afin d'évaluer la viabilité du projet, tout en sensibilisant les différents acteurs de la marque à l'impact écologique et à l'accessibilité des produits à développer.

C1.3 Animer une séance de travail prenant la forme d'un brainstorming, en français et en anglais, autour du projet de collection afin de fédérer les équipes concernées, de stimuler la créativité, de générer un foisonnement d'idées originales et surprenantes en vue de résoudre la problématique de manière innovante.

C1.4 Analyser la faisabilité du projet et son intégration dans un contexte compétitif en tenant compte de son adaptation au marché cible, de ses contraintes stylistiques, techniques et budgétaires, afin d'aboutir aux objectifs visés par la construction d'une collection homogène, attractive, innovante, viable, éco-responsable et soucieuse des contraintes du handicap, selon une approche fidèle à l'ADN de la marque.

C1.5 A partir de la stratégie de développement et d'innovation élaborée par le/la DA, donner forme à un concept de mode tout en évoquant des pistes alternatives autour de la collection, à travers un storytelling reposant sur l'identité visuelle de la marque et sur des recherches iconographiques d'ordre stylistique et technique, afin d'émettre des recommandations originales et innovantes adaptées aux attentes du client, et marquant l'engagement envers les valeurs et la charte RSE.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas :A partir du cahier des charges d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e rédige un brief créatif de réflexion stratégique visant à présenter un avant-projet de collection au client.Production en temps limité.

Présentation devant le jury.

Document intégré au Dossier professionnel remis au Jury.

Mise en situation professionnelle reconstituée :A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e synthétise les étapes de la démarche de formalisation du projet à un décideur fictif de la marque, représenté par un membre du Jury.

Synthèse intégrée au Dossier professionnel remis au Jury.

Mise en situation professionnelle :A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e anime une séance de brainstorming autour de la problématique du client, représenté

par le Jury, en produisant une carte heuristique.Production en temps limité.

Etude de cas :A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e résume les points clefs de l'étude de faisabilité du projet de la marque.

Document intégré au Dossier professionnel remis au Jury.

Etude de cas :A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e élabore un storytelling autour de la marque et l'expose à l'oral, avec à l'appui une représentation graphique.

Etude de cas :A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e élabore un storytelling autour de la marque et l'expose à l'oral, avec à l'appui une représentation graphique.

Présentation devant le jury avec à l'appui un Powerpoint.N.B. Le Powerpoint intègre au fil de ses différentes parties tous les éléments à suivre qui font partie de la présentation orale devant le Jury.

Document intégré au Dossier professionnel remis au Jury.

RNCP35872BC02 — Mise en œuvre des éléments constitutifs du plan de développement d'une collection

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1

Elaborer des moodboards d'inspiration et de tendances afin de proposer l'avant-projet de la collection aux équipes de Design, en procédant par des collages physiques ou numériques combinant des images, des matériaux, du texte et autres éléments surprenants et innovants, de manière à suggérer des orientations artistiques générales ou à argumenter sur les différentes options de choix stylistiques, toujours en conformité avec le brief créatif et l'identité visuelle de la marque.

C2.2 Elaborer la ligne directrice de la collection en opérant une classification par thèmes, en procédant par exercices de styles, en organisant les gammes de produits, en procédant au référencement des tailles tout en priorisant les différentes typologies souhaitées par la marque, afin de proposer un choix homogène selon un cadencement saisonnier des différents vestiaires de la thématique (vestiaire 1: EARLY SPRING, vestiaire 2: SPRING, vestiaire 3: EARLY SUMMER, vestiaire 4: HIGH SUMMER).

C2.3 Réaliser le sourcing et l'identification des matières premières nécessaires, en examinant les collections matières, tissus et accessoirisation proposées par les fournisseurs, en exploitant les existants de la marque, en explorant de nouvelles sources innovantes, le tout en garantissant l'adaptation des tissus par modèle d'une collection grâce à des essais matières, dans le respect de la procédure qualité et du budget imposés par le cahier des charges, afin d'assurer la faisabilité de la collection et la cohérence du rendu final.

C2.4 Réaliser en infographie les dessins à plat des différentes gammes de produits par catégorie, en respectant les proportions, en évaluant les volumes et les formes, en vérifiant les emplacements des détails de sorte à assurer une base de qualité pour la production des fiches techniques par le/la modéliste ou technicien/ne lors de la phase de réalisation du plan de collection.

C2.5 Organiser le plan de collection en infographie en intégrant les gammes de produits par catégories, par thèmes et sous-thèmes, les matériaux et les coloris avec définition de la gamme de couleurs, de sorte à restituer l'ADN de la marque en vue de la présentation avant mise sur le marché.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituéeA partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise un ou plusieurs moodboard(s) (planches de tendances graphiques) en

restituant l'identité visuelle propre à la collection physique ou numérique.

Présentation devant le jury en argumentant sur les choix.

Documents et échantillons intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Mise en situation professionnelle reconstituée :

A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente le développement de la collection par thèmes, par gammes de produits et par typologie.

Présentation devant le Jury.

Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Etude de cas : A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise sur Powerpoint ou PDF le sourcing de la collection déclinée par thèmes, par gammes de produits et par typologies.

Documents

et échantillons matières intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Cas pratique :A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise les dessins à plat pour les

thèmes et les gammes de produits développés pour la collection.

Présentation devant le Jury.

Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Mise en situation professionnelle reconstituée : A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente le plan de la collection finalisée par thèmes et gammes de produits développées conformément au cahier des charges de la marque.

Présentation devant le Jury.

Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

RNCP35872BC03 — Pilotage des opérations de prototypage

LISTE DE COMPÉTENCES

C.3.1

Concevoir un rétroplanning en vue de programmer la réalisation des activités à mener pour le pilotage des opérations de développement des prototypes, des différentes phases d'échantillonnages des matières et de l'accessoirisation, des essayages, des corrections, en ménageant le temps nécessaire aux mises au point des fiches techniques dans le respect des délais préconisés pour les opérations de prototypage.

C.3.2 Evaluer la conformité des informations restituées sur les fiches techniques rédigées par les sous-traitants, techniciens-produit ou modélistes, afin que le prototype puisse être réalisé dans le respect du cahier des charges de l'entreprise.

C3.3 Constituer l'échantillonnage matières des gammes de produits sélectionnés, reposant sur l'adéquation entre les projections établies dans le cahier des charges et les matériaux réellement employés, tout en veillant à une cohérence ergonomique thèmes/produits/matières, afin d'assurer les conditions d'employabilité en respectant les principes d'éco-responsabilité.

C.3.4

Opérer le suivi des séances de réalisation des prototypes sur toile en accompagnant les sous-traitants, modélistes et techniciens-produits, de sorte à appliquer les exigences du cahier des charges en termes de qualité et de conformité du produit, en appréciant les rendus esthétiques et stylistiques de ces premières créations qui serviront de base à la fabrication du tissu final préconisé pour la collection, processus qui fera à son tour l'objet d'un suivi.

C3.5 Organiser les phases d'essayage du prototype réalisé sur tissu, en déterminant les solutions correctives à mettre en œuvre, en procédant à des mises au point esthétiques, stylistiques, techniques, ergonomiques, en vérifiant le report des corrections sur les documents techniques à l'appui desquels seront réalisées les nomenclatures de montage par le technicien-produit ou le sous-traitant, en vue de la mise en production des premières séries.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude

de cas : A

partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e élabore un rétro-planning prenant en compte les différentes étapes du processus de prototypage qu'il présente sous la forme d'un document graphique de leur choix (Diagramme de Gantt et/ou Diagramme de PERT, carte heuristique, etc).

Documents

intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Etude de cas : A

partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise un dossier technique portant sur un modèle de son choix dans la collection.

Documents

et résultats des tests intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Mise en situation professionnelle reconstituée : A

partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e compose un échantillonnage présentant les matériaux employés pour les gammes de produits.

Documents

intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Etude de cas : A

partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée

l'alternance, le/la candidate/e présente une toile démontrant le respect de contraintes techniques (par exemple une pince décalée dans une poche afin qu'elle n'apparaisse pas sur le vêtement) ou ergonomiques (par exemple, un pantalon dont le bas est modifié afin d'être de pouvoir être enfilé avec aisance).

La toile réalisée est livrée à l'appréciation du Jury.

Mise en situation professionnelle reconstituée : A

partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée

l'alternance, le/la candidate/e présente le mannequin cabine qui a servi aux essayages et porte le prototype du produit réalisé sur tissu.

Présentation

devant le Jury.

RNCP35872BC04 — Processus du lancement de collection en collaboration avec la production

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1

Analyser les prototypes reçus de l'usine chargée de la production en évaluant les résultats du processus de lavage à ses différentes étapes comparés aux documents techniques fournis à l'usine, afin de garantir, après approbation des différents acteurs de la collection, le lancement d'une production conforme au cahier des charges (OK final).

C4.2

Rapporter aux différents acteurs les éventuelles modifications recensées en privilégiant les échanges par le biais d'outils numériques en vue de prendre, en concertation avec le/la DA et le Service commercial, la décision finale de présentation de la collection lors de la Market Week* afin d'aider les acheteurs à déterminer quels échantillons doivent être commandés pour leur marché.

- NB: salon incontournable mais non systématique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée : A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente et commente les échantillons testés.

Présentation orale devant le Jury, avec comme support un film de quelques minutes montrant le travail réalisé en usine avec résumé des actions, ou les photos des étapes en atelier (cuves, machines à laver spéciales pour transformer, rétrécir, froisser, délayer) en intégrant la prise en compte du RSE et du Développement durable.

Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Mise en situation professionnelle reconstituée : A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente ses échanges en anglais avec les différents acteurs impliqués dans la collection, par le biais d'outils numériques.

Documents tels que captures d'écran intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

l'Industrie du Textile Habillement (chaîne et trame, maille, cuir et peaux), les marques de maroquinerie, accessoires et fournitures de mode,

l'Industrie du Design,

le marché de la décoration,

l'univers du multimédia, presse, magazines,

les Bureaux d'études, Agences de publicité,

les Bureaux de style indépendants,

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Styliste infographiste - Styliste textile - Styliste photo - Styliste accessoire - Styliste graphiste

Après quelques années d'expérience :

Syliste designer - Styliste tendance - Designer textile - Designer espaces et objets - Directeur artistique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 220 €
Familles professionnelles (FAP)	R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 081
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé au moins de deux personnes représentant les activités de la profession concernée. Ils justifient, a minima, de trois années d'exercice professionnel dans ce domaine, et n'ont pas cessé de l'exercer depuis plus de cinq ans. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation et ne connaissent ni professionnellement ni personnellement les candidats.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé au moins de deux personnes représentant les activités de la profession concernée. Ils justifient, a minima, de trois années d'exercice professionnel dans ce domaine, et ne l'ont pas quitté depuis plus de cinq ans. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation et ne connaissent ni professionnellement ni personnellement les candidats.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury est composé au moins de deux personnes représentant les activités de la profession concernée. Ils justifient, a minima, de trois années d'exercice professionnel dans ce domaine, et n'ont pas cessé de l'exercer depuis plus de cinq ans. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation ni de l'entreprise d'accueil et ne connaissent ni professionnellement ni personnellement les candidats.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé au moins de deux personnes représentant les activités de la profession concernée. Ils justifient, a minima, de trois années d'exercice professionnel dans ce domaine, et ne l'ont pas quitté depuis plus de cinq ans. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation ni de l'entreprise d'accueil et ne connaissent ni professionnellement ni personnellement les candidats.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Quatre personnes composent le Jury :

- 2 Représentants de la Profession,
- 1 membre de la Direction Pédagogique,
- Le responsable de l'organisation des épreuves.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 379 €
Selon la branche	6 379 € – 6 804 €
Prise en charge	Branches concernées
6 379 €	Valeur par défaut · 212 branches
6 804 €	CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet

Base légale

Date de décision	15/09/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/09/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	19	0	58 %	—
2019	8	0	100 %	—
2018	15	0	100 %	78 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP9838

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40157

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35872/>